



GPMS DOUBS JURA

GROUPEMENT PSYCHIATRIE ET MÉDICO-SOCIAL

CHS SAINT-YLIE JURA | CH NOVILLARS | ÉTAPES DOLE | SOLIDARITÉ DOUBS HANDICAP | EHPAD MAMIROLLE

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

**« PRESTATION DE CONCEPTION ET DE
REALISATION DE CONTENUS AUDIOVISUELS**

**POUR LE GROUPEMENT DE PSYCHIATRIE
MEDICO-SOCIAL (GPMS) DOUBS JURA »**

MARCHE PASSE SELON LA PROCEDURE ADAPTEE

Selon l'ordonnance n°2018.1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative
du Code de la Commande Publique

Selon le décret n°2018.1075 du 03 décembre 2018 portant partie réglementaire
du Code de la Commande Publique

1. Objet de la consultation

L'objet de cette consultation est de retenir un prestataire en vue de satisfaire un besoin en conception et réalisation de contenus audiovisuels pour les 5 structures composant le GPMS (Groupement de Psychiatrie et Médico-Social) Doubs-Jura.

2. Identification du GPMS Doubs Jura

Le GPMS Doubs Jura comporte 5 établissements, liés par une convention commune, répartis sur 2 départements (Doubs et Jura) et 31 communes :

- L'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) du Centre Hospitalier Saint-Ylie Jura à Dole (39),
- L'EPSM du Centre Hospitalier Novillars (25),
- L'Etablissement Public Educatif et Social (ETAPES) à Dole (39),
- L'Etablissement Public Social et Médico-Social (EPSMS) Solidarité Doubs-Handicap (SDH) à Besançon (25),
- L'EHPAD Alexis Marquiset de Mamirolle (25).

Les établissements du GPMS Doubs Jura interviennent dans le champ de la psychiatrie, de l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Les chiffres clefs (issus des rapports d'activité 2024) des 5 structures du GPMS sont :

	CHS St Ylie	CH NOVILLARS	ETAPES	EHPAD MAMIROLLE et SAONE	Solidarité Doubs Handicap	TOTAL
2024						
Capacitaire en lits et places	438	293	571	117	366	1 785
Effectif en ETPR*	1 218	809	337,4	118	233	2 736,4
Budget en millions d'€	87	63	29,75	9,5	14	203,25

*ETPR : Effectif Temps Plein Rémunéré

Le GPMS Doubs Jura bénéficie d'une direction commune permettant ainsi de mutualiser certaines ressources et d'améliorer la prise en charge en santé mentale et médico-sociale dans les départements du Doubs et du Jura.

3. Identification des 5 structures du GPMS Doubs-Jura :

3.1. L'EPSM Saint-Ylie Jura

Localisation : Dole (Jura).

Spécialité : Psychiatrie générale.

Public accueilli : Enfants, adolescents, adultes et personnes âgées souffrant de troubles psychiques.

Capacitaire : 438 lits et places dont 20 lits en foyer de vie et 207 lits d'EHPAD.

File active : 8906 patients dont 1538 enfants.

Effectif : 1218 ETPR

Budget : 87 millions d'euros dont 72 pour la psychiatrie.

Particularité : ETABLISSEMENT PORTEUR du PTSM 39

3.2. L'EPSM de Novillars

Localisation : Novillars (Doubs)

Spécialité : Psychiatrie générale

Public accueilli : Enfants, adolescents, adultes et personnes âgées souffrant de troubles psychiques.

Capacitaire : 293 lits et places dont 47 lits en MAS.

File active : 10 055 patients dont 3459 enfants.

Effectif : 809 ETPR

Budget : 63 millions d'euros dont 58 pour la psychiatrie.

Particularité : ETABLISSEMENT PORTEUR du PTSM 25.

3.3. Établissement médico-social ÉTAPES de Dole

Localisation : Dole (Jura)

Spécialité : Accompagnement de personnes en situation de handicap psychique ou mental.

Population accueillie : Enfants, adolescents, adultes en situation de handicap, travailleur handicapé.

Services : Hébergement, accompagnement à l'autonomie, insertion sociale et professionnelle.

Capacitaire : 12 services (Foyers de vie : 61 ; Foyer d'hébergement : 43 ; SAMSAH : 18 ; SAVS : 35 ; ESAT : 144 ; DAME : 79 ; DAME pro : 81 ; MAS : 40 ; SAJA : 5 ; EA : 50) comprenant 571 places.

Effectif ETPR : 337,4

Budget : 29, 75 millions d'euros

3.4. Établissement médico-social Solidarité Doubs Handicap (SDH)

Localisation : Doubs

Spécialité/population accueillie : Accompagnement des personnes adultes en situation de handicap

Services : Hébergement, accompagnement à l'autonomie, insertion sociale et professionnelle.

Capacitaire : 366 lits et places dont : MAS 66 lits et places (dont 6 accueil de jour) ; Foyer de vie 49 (dont une place en accueil de jour) ; Foyer d'hébergement : 46 places ; SHMO (service d'accompagnement en milieu ouvert) : 8 ; SAVS : 35 ; ESAT : 162.

Effectif : 233 ETPR

Budget : 14 millions d'euros

3.5. EHPAD Alexis Marquiset de Mamirolle

Localisation : Mamirolle (Doubs)

Spécialité/population accueillie : Accueil et prise en charge des personnes âgées dépendantes

Services : Hébergement permanent, SSIAD, accueil de jour.

Capacitaire : 138 lits d'hébergement permanent. Site Mamirolle : 85 lits + 15 lits en Unité de Vie Protégée (UPV) + PASA de 14 places + 14 lits d'UPPA. Site SAONE : 24 lits + 3 HT (hébergement temporaire) + 6 ACJ (accueil de jour) + 42 places de SSIAD (dont 2 handicapées) couvrant 30 communes.

Effectif : 139 ETPR

Budget : 9.5 millions d'euros.

4. Description des prestations attendues :

Le GPMS Doubs-Jura souhaite bénéficier de prestations de conception et de réalisation de contenus audiovisuels à l'occasion d'événements ponctuels et/ou institutionnels. Il est attendu du prestataire qu'il soit en mesure de capturer ces moments et de les travailler afin d'obtenir un contenu qui puisse être exploité et diffusé par chacune des structures constituant le GPMS.

L'objectif de ce contenu est de promouvoir positivement l'activité de chacune des structures du GPMS tout en visant, en particulier pour les deux EPSM, une dé-stigmatisation de la psychiatrie et une valorisation des activités (thérapeutiques, éducatives...) proposées.

Ces contenus audiovisuels seront à destination :

- des usagers
- des familles
- du personnel (en termes d'attractivité/fidélisation)
- de tout public consultant les réseaux sociaux et/ou le site internet des établissements du GPMS.

Les contenus demandés pourront être variés, notamment :

- Des interviews (patients, résidents, usagers, personnel du GPMS etc.) ;
- Des témoignages ;
- Des vidéos promotionnelles (inauguration de sites, journées d'accueil de nouveaux agents) ;
- Formations ;
- etc...

Le format souhaité est essentiellement du court métrage. Les productions commandées ne pourront dépasser **20 minutes** en rendu final.

Les productions devront être livrées sous format master en haute résolution (en 4K) de façon à pouvoir être déclinée selon l'utilisation envisagée.

La mise à disposition de sous-titres doit être intégrée au rendu final. Les voix off et musique libre de droit seront pris en charge par le prestataire.

La majorité des prestations sera réalisée pour le compte de l'EPSM Centre Hospitalier St YLIE du Jura et de l'EPSM Centre Hospitalier NOVILLARS du Doubs.

Toutefois la prestation pourra commencer à compter de novembre 2026 avec un film à réaliser pour chacune des structures du GPMS et devant être présenté à l'occasion des vœux de janvier 2027.

5. Précision sur l'estimation des coûts :

Le prestataire indiquera son coût prévisionnel par jour, demi-journée, par heure.

Les frais de déplacement (coût kilométrique) sont aussi à indiquer ainsi que les éventuels frais d'hébergement (nuitée, repas).

Le candidat précisera le matériel à sa disposition pour réaliser les prestations de tournage et de post production : appareils de prises de vue, prise de son, lumières etc... Il indiquera aussi s'il est propriétaire de ce matériel ou si ce dernier est loué (le cas échéant, préciser comment le coût est répercuté dans le BPU).

Enfin, il mentionnera si certaines parties des prestations doivent être sous-traitées.

Tout autre frais annexe non cité est à préciser au sein de la future proposition.

Pour toute prestation non demandée dans le cahier des charges mais estimée judicieuse par le prestataire, l'indiquer en option.

Le coût prévisionnel hors taxes sur les 4 ans à venir est d'un maximum de 160 000 euros.

6. Gestion des droits divers

6.1 Cession des droits

La cession des droits des productions doit être prévue dans l'offre, ce dans le but de permettre l'exploitation et la publication des productions sur tous supports numériques ou physiques du GPMS.

6.2 Musiques

Les éventuelles musiques utilisées dans les productions devront être libres de droit.

6.3 *Droit à l'image*

Le candidat s'assurera impérativement du respect droit à l'image lors de ses interventions dans le GPMS mais également à l'issue du partage et dans le cadre de toute exploitation du contenu audiovisuel tant pour une utilisation en interne (site intranet) ou externe (ex : réseaux...).

6.4 *Autorisations administratives éventuelles :*

Le futur prestataire s'assurera de bénéficier de toutes les autorisations administratives (ex : préfecture, mairie...) nécessaires (ex : utilisation drone...) pour ces réalisations.

7. **Contacts**

Contact technique

M. François MARTIN, Directeur adjoint

Téléphone : 03 84 82 97 97 poste 1301 – 06 85 28 65 72

Mail : francois.martin@gpmsdoubjsjura.fr

Contact administratif

M. Pierre MONDOLONI, Attaché d'Administration

Téléphone : 03 81 60 58 03

Mail : pierre.mondoloni@gpmsdoubjsjura.fr